LIGUE CALÉDONIENNE DE NATATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR.
LUNDI 26 JANVIER 2026 - CARD

Lundi 26 janvier 2026- début des travaux à 17h30 - fin des travaux à 20h45.

Appel nominal par le président
Assistaient à la réunion du comité directeur :

Nom, Prénom	Fonction	Présents	Absents excusés
Jean Claude ROBIN	Président	X	
Cyril HUET (CH)	Trésorier	X	
Sandie FREULON (SF)	Secrétaire générale	X	
Raphael ZANON (RZ)	Secrétaire général adjoint	X	
Marianne BROU (MB)	Membre	X	
Stéphane DELANDE (SD)	Membre	X	
Sandrine LADRECH (SL)	Membre	X	
Chantal MUGNIER (CM)	Membre	X	
Nathalie NAUD (NN)	Membre	X	
Charlotte PRIOURET (CP)	Membre		X
Alisson MAVAETAU (AM)	Secrétaire de la ligue et de séance	X	
Stéphane TICHON (Le CTL)	Conseiller technique de ligue (CTL)	X	

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 24 novembre 2025
2. Point licences
3. Point mails reçus
4. Validation de la commission sportive - Natation Course et eau libre du 10 décembre 2025
5. Formations ERFAN point d'étape
6. Formation continue pour les entraîneurs : bilan de la formation du 3 et 4 janvier 2026
7. Point déplacement à venir (Fidji et Brisbane)
8. Appel à candidatures 2026 Officiels en immersion
9. Préparation de l'Assemblée Générale 2025 – 27 mars 2026
10. Aide à la performance, nageurs 2025.
11. Questions diverses.

1. Validation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 24 novembre 2025

Le procès-verbal de la réunion du 24 novembre est soumis à l'approbation des membres. Aucune remarque ni objection n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité**.**

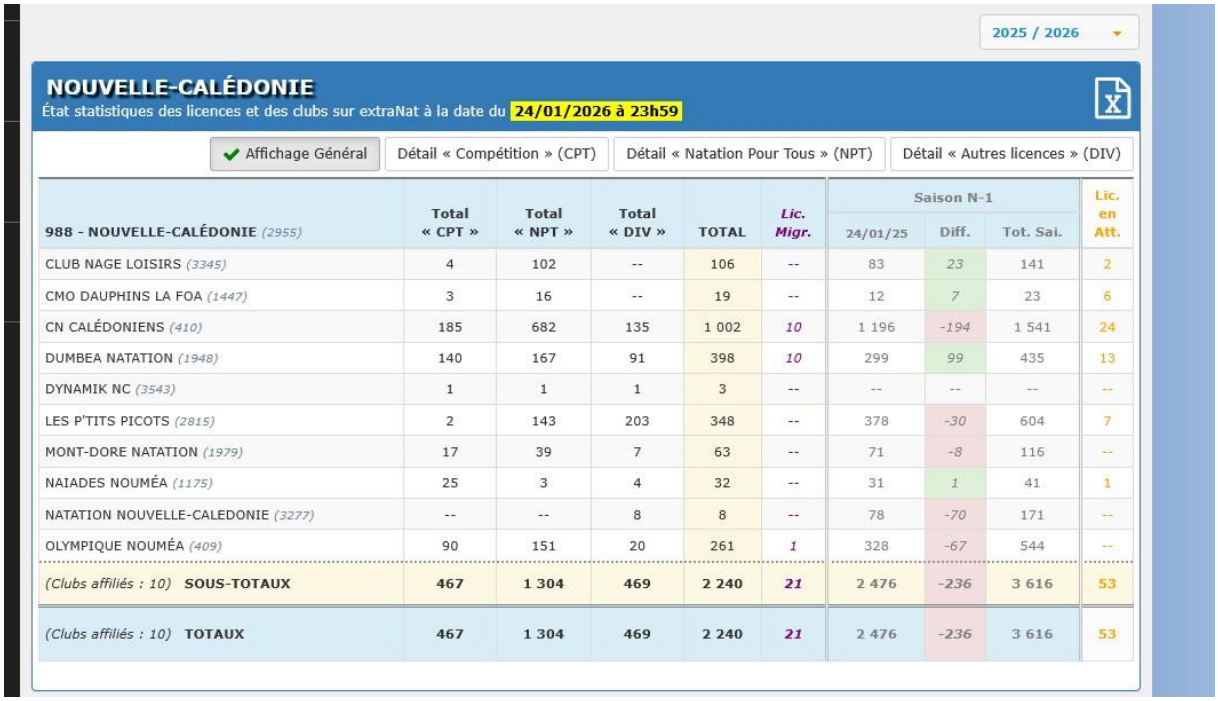
2. Point licences

Le nombre actuel de licenciés s'établit à 2 240 licenciés.

Ce chiffre marque une diminution d'environ 10 % par rapport à la période précédente (environ 2 476 licenciés).

Il est toutefois observé que certains pratiquants dans les clubs ne sont pas encore licenciés, ce qui représente à la fois :

- Un potentiel de progression des effectifs,
- Un enjeu en matière de sécurité et de conformité réglementaire



2025 / 2026

NOUVELLE-CALÉDONIE

État statistiques des licences et des clubs sur extraNat à la date du **24/01/2026 à 23h59**

Affichage Général | Détail « Compétition » (CPT) | Détail « Natation Pour Tous » (NPT) | Détail « Autres licences » (DIV)

988 - NOUVELLE-CALÉDONIE (2955)	Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	Lic. Migr.	Saison N-1			Lic. en Att.
						24/01/25	Diff.	Tot. Sai.	
CLUB NAGE LOISIRS (3345)	4	102	--	106	--	83	23	141	2
CMO DAUPHINS LA FOA (1447)	3	16	--	19	--	12	7	23	6
CN CALÉDONIENS (410)	185	682	135	1 002	10	1 196	-194	1 541	24
DUMBEA NATATION (1948)	140	167	91	398	10	299	99	435	13
DYNAMIK NC (3543)	1	1	1	3	--	--	--	--	--
LES P'TITS PICOTS (2815)	2	143	203	348	--	378	-30	604	7
MONT-DORE NATATION (1979)	17	39	7	63	--	71	-8	116	--
NAIADES NOUMÉA (1175)	25	3	4	32	--	31	1	41	1
NATATION NOUVELLE-CALEDONIE (3277)	--	--	8	8	--	78	-70	171	--
OLYMPIQUE NOUMÉA (409)	90	151	20	261	1	328	-67	544	--
(Clubs affiliés : 10) **SOUS-TOTAUX**	**467**	**1 304**	**469**	**2 240**	**21**	2 476	-236	3 616	**53**
(Clubs affiliés : 10) **TOTAUX**	**467**	**1 304**	**469**	**2 240**	**21**	2 476	-236	3 616	**53**

3. Point mails reçus

Sandie Freulon a informé les membres du comité directeur qu'elle rencontre depuis un mois des difficultés de connexion Internet, ce qui ne lui permet pas d'effectuer le suivi des courriels reçus à la Ligue.

Le président précise que la ligue a néanmoins reçu des réponses de la FFN concernant plusieurs dossiers en instance :

Organisme de discipline régional

Sollicité début novembre 2025, le service juridique fédéral a répondu le 13 janvier 2026 confirmant que les affaires graves, ou relevant de manquements éthiques majeurs, relèvent de la compétence directe de l'organisme de discipline fédéral.

- **Accompagnement du financement du poste de conseiller technique.**

Le bureau fédéral a acté un accompagnement fédéral pour 2026 à hauteur de 40% du coût annuel.

La signature d'une convention pour l'année 2026 FFN/ Ligue est en attente.

- **Coordination des compétitions nationales–service informatique**

Une demande de précisions a été adressée à la FFN concernant :

- Les modalités de prise en charge,
- L'organisation de la fonction de coordination.
- A ce jour pas de retour

Aucune candidature ne sera donc adressée à la fédération,

4. Validation de la commission sportive - Natation Course et eau libre du 10 décembre 2025

• Nouvelles catégories d'âge : Le système de catégories « U » (Under) est instauré pour 2026. Ces catégories sont basées sur l'année civile de naissance (ex : un nageur né en 2010 est classé U16).

• Interclubs 2026 :

◦ U13 et U15 : Fixés au dimanche 19 avril 2026. Pour les U13, le relais 4x200m est remplacé par un 4x50m NL pour favoriser la participation.

◦ U11 : Fixés au samedi 28 novembre 2026.

• Regroupements de clubs : Des séances communes sont organisées en janvier et février 2026 au CARD pour les catégories U13 et supérieures. L'accent est mis sur la confrontation et l'évaluation technique, notamment via la mesure du nombre de coups de bras (KPS) et des analyses vidéo sous-marines.

Ambitions Internationales et Sélections :

La ligue a défini deux déplacements majeurs pour la saison :

• **Oceania (Fidji)** - Mai 2026 : L'objectif est de mesurer le niveau face à la concurrence internationale de la zone Océanie. La sélection est rigoureuse, basée sur 101 % des temps des Jeux du Pacifique.

• **Championnats du Queensland (Brisbane**) - Août 2026 : Ce déplacement vise à affronter le très haut niveau australien et à valider les étapes de développement par année d'âge. La période de qualification s'étend du 1er janvier au 15 juin 2026.

• **Critères de sélection** : Outre les performances chronométriques (minima), les nageurs doivent faire preuve d'un comportement exemplaire et participer obligatoirement aux stages et regroupements de la ligue.

Concernant les sélections pour les Oceania de Brisbane, Stéphane Delande souhaite que les grilles de qualification soient de nouveau communiquées

Grilles pour les Oceania

Il est rappelé que les temps de qualification pour les Océania sont exclusivement réalisés en bassin de 50 mètres. Il n'existe aucune possibilité de conversion des temps effectués en bassin de 25 mètres vers le bassin de 50 mètres.

3. Grille de temps

Un nageur réalisant au moins un temps de qualification intègre la liste des sélectionnables.

Regroupement 2026		
Dames	EPREUVES	Messieurs
27"18	50NL	23.90
1'00"14	100NL	53.00
2'12"60	200NL	1.55.91
4'42"30	400NL	4.13.89
9'33"60	800NL	
	1500NL	17.14.24
31.85	50 dos	28.24
1'09"30	100 dos	1.01.61
2'30"60	200 dos	2.14.09
35"21	50 brasse	30.22
1'17"21	100 brasse	1.07.26
2'45"75	200 brasse	2.27.00
28"58	50 papillon	25.73
1.07.37	100 papillon	57.57
2.33.40	200 papillon	2.14.77
2'31"17	2004N	2.15.67
5'19"35	4004N	4.52.75

Pour l'eau libre, Réalisation du minima sur 800m NL Dames / 1500m NL Messieurs en bassin 50m.

Pour Brisbane

3. Grille de temps

Un nageur réalisant au moins trois temps de qualification intègre la liste des sélectionnables.

	2012		2011		2010		2009 et avant	
	PB	GB	PB	GB	PB	GB	PB	GB
50NL	27.88	28.58	27.31	28.01	27.01	27.71	26.91	27.33
100NL	1.01.61	1.02.33	59.98	1.00.16	58.45	59.62	57.81	58.96
200NL	2.12.27	2.14.91	2.08.82	2.11.39	2.07.67	2.10.22	2.06.67	2.08.60
400NL	4.35.46	4.40.97	4.28.28	4.33.64	4.25.88	4.31.20	4.21.64	4.26.87
800NL	9.28.40	9.39.77	9.13.57	9.24.64	9.08.63	9.19.60	9.07.84	9.18.80
1500NL	18.00.73	18.22.34	17.32.53	17.53.58	17.23.14	17.44.00	17.14.79	17.35.49
50 Dos	32.20	32.80	31.38	31.98	30.85	31.45	30.26	30.86
100 Dos	1.09.37	1.10.87	1.07.74	1.09.24	1.06.55	1.08.05	1.05.70	1.07.20
200 Dos	2.29.21	2.32.41	2.25.89	2.29.09	2.23.61	2.26.81	2.22.43	2.25.63
50 Brasse	35.60	36.40	34.55	35.35	33.92	34.72	33.53	34.33
100 Brasse	1.17.51	1.19.51	1.14.25	1.16.25	1.12.95	1.14.95	1.11.89	1.13.89
200 Brasse	2.46.96	2.51.96	2.41.73	2.46.73	2.40.61	2.45.61	2.37.26	2.42.26
50 Papillon	29.87	30.47	28.98	29.58	28.67	29.17	28.19	28.79
100 Papillon	1.07.62	1.08.92	1.05.21	1.06.51	1.04.06	1.05.36	1.03.00	1.04.26
200 Papillon	2.34.16	2.37.25	2.27.85	2.30.80	2.25.32	2.28.22	2.22.40	2.25.25
1004N	1.10.12		1.07.64		1.07.05		1.06.46	
2004N	2.30.63	2.34.13	2.27.39	2.30.89	2.24.65	2.28.15	2.24.62	2.28.12
4004N	5.24.47	5.30.96	5.10.95	5.17.17	5.08.25	5.14.41	5.07.40	5.13.55

	2012		2011		2010		2009 et avant	
	PB	GB	PB	GB	PB	GB	PB	GB
50NL	25.99	26.69	25.14	25.84	24.42	25.12	23.30	23.90
100NL	56.75	58.35	54.20	55.80	53.23	54.83	51.85	53.00
200NL	2.03.66	2.06.13	1.59.50	2.01.89	1.57.43	1.59.77	1.52.31	1.55.91
400NL	4.24.52	4.29.81	4.13.50	4.18.57	4.09.09	4.14.07	4.02.64	4.10.34
800NL	9.16.70	9.27.83	8.40.19	8.50.59	8.35.63	8.45.94	8.27.60	8.37.75
1500NL	17.54.38	18.15.87	16.39.07	16.59.05	16.30.30	16.50.11	16.10.55	16.29.96
50 Dos	30.41	31.01	29.15	29.75	28.22	28.82	27.48	28.08
100 Dos	1.05.68	1.06.99	1.03.07	1.03.80	1.01.51	1.02.74	59.10	1.00.70
200 Dos	2.22.76	2.25.61	2.17.05	2.19.79	2.11.62	2.15.12	2.08.49	2.11.69
50 Brasse	33.57	34.37	31.64	32.44	30.67	31.47	29.30	30.10
100 Brasse	1.13.31	1.14.78	1.09.82	1.11.22	1.06.99	1.08.99	1.05.27	1.07.27
200 Brasse	2.40.96	2.44.18	2.33.29	2.36.36	2.32.01	2.35.05	2.21.10	2.27.00
50 Papillon	28.09	28.69	26.97	27.57	26.12	26.72	25.45	26.05
100 Papillon	1.03.75	1.05.02	1.00.73	1.01.95	59.73	1.00.92	56.17	57.57
200 Papillon	2.22.82	2.25.68	2.17.16	2.19.90	2.14.89	2.17.59	2.10.48	2.13.09
1004N	1.05.60		1.03.36		1.01.23		59.10	
2004N	2.23.79	2.26.66	2.16.11	2.19.61	2.12.33	2.15.93	2.08.51	2.12.61
4004N	5.06.81	5.12.95	4.47.18	4.52.92	4.44.72	4.50.42	4.38,78	4.44.35

5. Formations ERFAN point d'étape

Stephane Tichon informe les membres du comité directeur que la formation BF2 ne pourra pas être mise en œuvre en raison du faible nombre de candidats, seuls trois inscrits ayant été recensés, dont un seul actif dans un club. Il précise que la réécriture du BPJEPS AAN en métropole modifiera la validation des blocs de compétences.

Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie envisage la création de son propre diplôme dans le champ de l'encadrement sportif. Si ce projet venait à se concrétiser, il pourrait susciter un nouvel intérêt pour les formations, notamment par la mise en place de passerelles pertinentes entre les brevets fédéraux et ce futur dispositif.

Concernant le cadre réglementaire, la loi du pays n° 2023-7 et l'arrêté n° 3789 prévoient l'obtention d'un diplôme reconnu et d'une carte professionnelle valide pour exercer. La révision quinquennale du CAEPMNS métropolitain ne s'applique pas en Nouvelle-Calédonie, et aucun recyclage périodique n'est actuellement exigé. Un arrêté visant à créer un CAEPMNS calédonien est en cours de rédaction et devra être déposé auprès du gouvernement.

Stéphane Tichon indique avoir participé à son élaboration aux côtés du président.

Assistant Moniteur 2026,

Cette formation s'adresse en priorité aux bénévoles : parents, dirigeants, officiels nageurs ou toute personne souhaitant s'investir concrètement dans la vie du club et accompagner les éducateurs au bord des bassins.

Assistant Moniteur 1

- **Âge requis** : À partir de 14 ans au 31/12 de l'année en cours
- **Dates** :
 - Samedi 6 février 2026 de 9h à 16h
 - Dimanche 15 mars 2026 de 9h à 16h
- **Lieu** : CARD

- **Tarif** : 5 000 F avec aide de la ligue de 20 000 F

Assistant Moniteur 2

- **Âge requis** : À partir de 15 ans au 31/12 de l'année en cours
- **Dates** :
 - Samedi 18 avril 2026 de 9h à 17h
 - Samedi 30 mai 2026 de 9h à 17h
 - Samedi 20 juin 2026 de 9h à 17h
- **Lieu** : CARD
- **Tarif** : 25 000 F

Assistant Moniteur 3

- **Âge requis** : À partir de 15 ans au 31/12 de l'année en cours
- **Dates** :
 - 5 septembre 2026 de 13h à 17h
 - 19 septembre 2026 de 13h à 17h
 - 3 octobre 2026 de 13h à 17h
- **Lieu** : CARD
- **Tarif** : 25 000 F

Stéphane informe que des candidatures sont recensées pour le AM 1

6. Formation continue pour les entraîneurs : bilan de la formation du 3 et 4 janvier 2026

Les 3 et 4 janvier 2026, les entraîneurs des clubs volontaires ont participé à un programme de formation et de coordination technique. Le premier volet a porté sur le développement de compétences comportementales, telles que l'assertivité et l'analyse transactionnelle, et a rencontré un vif succès auprès des participants.

Le président précise qu'il a assisté pendant environ deux heures à cette formation, qu'il juge de grande qualité, et regrette que certains entraîneurs de clubs n'y aient pas participé.

La suite du projet prévoit des regroupements pratiques *(Samedis)* visant à harmoniser les méthodes d'entraînement en natation et à renforcer la cohésion entre les coachs. Les besoins exprimés mettent en avant la nécessité d'une structuration pédagogique et d'outils concrets pour favoriser l'épanouissement des nageurs. Des séances d'observation sur le terrain sont également programmées pour évaluer l'engagement et affiner les stratégies de performance collective.

7. Point déplacement à venir (Fidji et Brisbane)

Cyril Huet présente les différents budgets relatifs aux déplacements prévus.

Il précise que les réservations d'hébergement ont été effectuées. Il reste toutefois à finaliser l'organisation des transports pour les déplacements à Fidji et à Brisbane.

Concernant les billets d'avion, une pré-réservation de groupe pour un minimum de dix personnes a été réalisée pour chacun des deux déplacements. Ce choix s'explique par le fait que l'achat de billets individuels impose de communiquer immédiatement les noms des voyageurs et de procéder au paiement intégral sans délai. À l'inverse, la convention groupe (à partir de dix personnes) permet de transmettre la liste nominative des passagers jusqu'à J-45.

Les conditions de vente d'Aircalin sont rappelées :

- Avant le versement des arrhes, toute annulation partielle ou totale entre la confirmation et le versement est sans frais.
- Après le versement des arrhes et avant le règlement du solde :
 - Les arrhes, d'un montant de 15 000 F CFP par place pré-réservée, ne sont pas remboursables ;
 - Toute diminution du nombre de voyageurs entraîne une nouvelle tarification du groupe, avec un risque d'évolution du tarif. Le solde à régler est alors recalculé en conséquence.
- Après le versement du solde :
 - Les places annulées sont non remboursables.
- Modifications :
 - Les changements de noms sont autorisés jusqu'à J-7, moyennant 15 000 F CFP par billet, avec un éventuel réajustement tarifaire.

Un débat s'engage ensuite concernant le nombre de nageurs qualifiés au regard des grilles de sélection, celui-ci pouvant impacter l'effectif du groupe et, par conséquent, la tarification du déplacement.

S'agissant du déplacement pour les Oceania à Fidji, Cyril Huet rappelle à Marianne de se rapprocher des organisateurs afin de vérifier s'ils ont besoin de juges pour la compétition. Dans cette éventualité, Marianne pourrait être intégrée au déplacement.

Le comité directeur valide les budgets et les déplacements (faire l'ajustement de la part des familles sur les Oceania à 30% du billet d'avion).

8. Appel à candidatures 2026 Officiels en immersion

La Fédération a lancé un appel à candidatures, en rappelant que l'objectif principal est la formation des officiels inscrits sur les listes FFN 22 ou FFN 23, dans le cadre de leur participation aux Championnats de France en natation course.

Cette démarche vise à renforcer les compétences des officiels à travers leur implication au sein des jurys, le partage d'expérience avec les jurys de tête, les officiels en immersion et les officiels locaux, contribuant ainsi au renforcement du jury régional.

Parallèlement, la ligue a reçu l'appel à candidatures pour les officiels en natation en eau libre. Les immersions en eau libre ne nécessitent pas d'inscription préalable sur les listes FFN et sont ouvertes aux officiels titulaires des niveaux Juge (« B ») et Juge-Arbitre (« A »), justifiant d'au moins deux années d'expérience sur les postes techniques concernés.

L'orientation retenue par la ligue est de proposer un officiel conjuguant des compétences en natation course et en eau libre. La priorité est accordée cette année à Stéphane Delande, qui souhaite se positionner en priorité sur les Championnats de France Élite en natation course.

Stéphane Delande indique qu'il consultera le calendrier de la natation en eau libre afin d'étudier la possibilité de mutualiser le déplacement. À ce stade, il ne se positionne pas encore sur l'appel à candidatures et communiquera sa décision à Marianne avant le 8 février, date limite de transmission des candidatures pour la natation course.

Le comité directeur rappelle qu'un budget de 200 000 F CFP est alloué au déplacement.

9. Préparation de l'Assemblée Générale 2025 – 27 mars 2026

La date de l'Assemblée Générale est fixée au vendredi 27 mars 2026**,** à la Salle de la Maison de la Jeunesse de Dumbéa**.**

À cet effet, le président souhaite que le calendrier suivant soit strictement respecté :

- **Fin février 2026** : transmission des bilans d'activités par l'ensemble des commissions
- **02 mars 2026** : validation des bilans par le comité directeur,
- **13 mars 2026** : envoi des invitations et convocations relatives à l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, le Président précise que le bilan comptable de l'exercice 2025 est désormais finalisé et devra être soumis à la validation du commissaire aux comptes.

Concernant le commissaire aux comptes, le Président informe qu'un rendez-vous est programmé le 3 février 2026.

Le niveau actuel des subventions publiques reçues annuellement ne justifie plus l'intervention d'un commissaire aux comptes. Il est envisagé la fin de cette mission au égard à la volonté de la ligue de poursuivre une gestion financière rigoureuse,

Lors de l'assemblée générale, il sera remis à chacun des présidents un livret du règlement financier et général, combiné avec les fiches de courses.

Les membres du comité directeur se sont accordés pour contribuer à ce moment de convivialité en apportant chacun une contribution culinaire ou des rafraîchissements.

10. Aide à la performance, nageurs 2025.

Le montant de l'aide à la performance 2025 s'élève à 145 000 francs CFP,

À ce sujet, le président évoque la possibilité de ne pas reconduire cette clause au règlement de 2026, au regard de la situation financière de la ligue et dans une logique de maîtrise et de contrôle des dépenses.

Un débat s'engage alors entre les membres du comité directeur.

A l'issue des échanges, il est acté par le comité directeur que l'aide à la performance sera maintenue en 2026, dans les mêmes dispositions que celles applicables en 2025.

L'aide à la performance 2025 sera versée aux nageurs concernés à l'occasion du Meeting NC 1, qui se déroulera les 14 et 15 février 2026.

11. Questions diverses.

- **Subvention ANS °24-099748**

La subvention ANS N°24-099748 relative au championnat de natation artistique en Nouvelle - Zélande en 2024 avait fait l'objet d'un report sur l'exercice 2025, au bénéfice du club des Naïades de Nouméa.

Le club ayant transmis son bilan financier, accompagné des pièces justificatives requises, le comité directeur valide la réversion de la subvention au club pour un montant de 4 200 euros, soit 501 193 francs CFP.

Fixation des jours fériés 2026

Sandie Freulon souhaite que les jours fériés pour l'année 2026 soient arrêtés conformément au calendrier validé par le MEDEF, dans le cadre de la convention collective du commerce.

Conformément aux dispositions en vigueur, sont retenus :

Jours fériés chômés fixes (4 jours)

- **Jeudi 1er janvier 2026** : Jour de l'An
- **Vendredi 1er mai 2026** : fête du Travail
- **Jeudi 24 septembre 2026** : Fête locale
- **Vendredi 25 décembre 2026** : Noël

Jours fériés chômés choisis dans la liste prévue à l'article 74 de l'AIT

- **Lundi 6 avril 2026** : Pâques
- **Lundi 25 mai 2026** : Pentecôte
- **Mardi 14 juillet 2026** : Fête nationale, Il est précisé que le pont du lundi 13 juillet 2026 sera accordé, avec récupération effectuée à l'occasion de la compétition des 18 et 19 juillet 2026.

Le président précise que cette disposition s'applique prioritairement à Alisson**,** Stéphane relevant quant à lui d'un statut cadre distinct**,** régi par des dispositions spécifiques.

Règlement Financier 2026

Cyril informe le comité directeur qu'il travaille actuellement sur le règlement financier et souhaite savoir si les membres du comité directeur envisagent d'y apporter des modifications.

Marianne précise que le quota des officiels est désormais fixé et qu'il conviendra de l'actualiser dans le règlement. Elle informe également Cyril que, suite à sa proposition d'augmentation des tarifs appliqués en cas d'officiels manquants, il serait plus judicieux de maintenir le tarif à 3 000 francs CFP.

Il est acté que Cyril se charge de mettre à jour le règlement financier et de le transmettre aux membres du comité directeur pour dernière relecture, au plus tard le vendredi 30 janvier 2025.

Paiement Facture

Il est porté à la connaissance du comité directeur qu'une facture concernant un nageur demeure en instance de règlement, malgré la mise en place d'un échelonnement de paiement et plusieurs relances.

Le comité directeur rappelle qu'un défaut de paiement vis-à-vis de la ligue est susceptible de remettre en cause la participation à une sélection.

À cet effet, il est décidé que cette disposition devra être formellement inscrite dans le règlement financier, précisant que tout nageur sélectionné, individuellement ou au sein d'une équipe de sélection, devra être à jour de ses obligations financières envers la ligue.

Natation artistique – Océania 2026

Sandrine Ladrech informe le comité directeur que le club des Naïades participera aux Championnats d'Océania de natation artistique en avril 2026 à Sydney.

À cet effet, seule Elisa Ladrech est retenue en qualité d'athlète, et Sandrine Ladrech en qualité d'officiel en immersion comme juge international.

- **Buvette lors des compétitions au CARD**

Le président informe que les clubs de l'Olympique et de Dumbéa souhaitent organiser la buvette lors du meeting NC 1, prévu au mois de février.

Le président précise qu'il convient que les clubs se concertent afin d'organiser la tenue des buvettes au CARD, et qu'ils prennent attache avec la direction pour les aspects réglementaires.

Pour rappel, le dernier club ayant assuré la tenue de la buvette en 2025 était l'Olympique. En conséquence, la priorité pour le 1er meeting de l'année revient au club de Dumbéa.

Le président laisse le soin à Nathalie de se porter porte-parole auprès de l'ensemble des clubs concernés.

Fin de réunion à 20h45.

Prochain comité directeur : le 02 mars 2026

La Secrétaire Générale

Sandie FREULON

Le Président

Jean Claude ROBIN